

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST



N° 05-2025-36

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 12 juin 2025

Convocation du : 5 juin 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27

Présents : 16

Votants : 21

L'an deux mille vingt-cinq, douze juin à dix-huit heures et trente minutes, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

URBANISME - FONCIER : Autorisation de signer une convention de mise à disposition d'un terrain avec la société ATC France

Présents : Mme Caroline TERRIER, M. Sergio MANCINI, M. Philippe MAILLEZ, Mme Sylvie CAILLET, M. Lionel CHEVROLAT, Mme Annie MACIOCIA, M. Joël AUBERNON, Mme Annick PANTEL, M. Bertrand VERMOREL, Mme Laurence ROUQUETTE, M. Patrick THOLON, Mme Valérie BERGER, M. Harris GREISS, M. Philippe CASAMAYOR, Mme Cathy BARCELLINO, M. Jean-Pierre COTTAZ.

Représentés :

Mme Véronique CORTINOVIS donne procuration à Mme Caroline TERRIER

M. Gilbert DEBARD donne procuration à M. Joël AUBERNON

M. Sébastien RENEVIER donne procuration à M. Bertrand VERMOREL

Mme Sophie GAGUIN donne procuration à M. Sergio MANCINI

Mme Nathalie THIMEL-BLANCHOZ donne procuration à M. Jean-Pierre COTTAZ

Absents : M. Jean-Marc CURTET, Mme Elodie BRELOT, M. Franck LONGIN, Mme Anne-Sophie RAMPON, Mme Anne LE GUYADER, M. Cyril LANGELOT

Secrétaire de séance :

Mme Laurence ROUQUETTE

Le rapporteur explique que, pour les besoins du déploiement actuel ou futur de réseaux de communications électroniques, la société ATC France poursuit la recherche de nouveaux terrains permettant l'hébergement d'équipements de télécommunication, dispositifs d'antennes...

La Commune est propriétaire d'un terrain compatible avec ces exigences, et susceptible de permettre l'implantation d'une antenne pouvant héberger plusieurs opérateurs différents.

Ce terrain, d'une surface de 54 m², se situe sur la parcelle ZI 42 - chemin de la montée - lieudit Sur le mont. C'est un emplacement très végétalisé qui permet de minimiser les nuisances visuelles (voir l'annexe Dossier technique).

L'entreprise ATC sera redevable de 3 000 Euros par an au titre de l'occupation de cet emplacement. Cette redevance sera indexée sur l'indice fixe de 1 % (un pour cent) au 1er janvier de chaque année.

Les conditions et modalités d'occupation de ce terrain sont précisées dans la convention qu'il est proposé au Conseil Municipal d'approuver.

DELIBERE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu l'article L.2122-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Considérant la demande de la société ATC France,

Considérant l'intérêt d'y satisfaire afin d'assurer une couverture réseau satisfaisante sur le territoire de la commune de Beynost,

Considérant que le montant de la redevance est fixé annuellement à 3 000€ et qu'il est révisable au 1er janvier de chaque année,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Votants	21	
---------	----	--

Accusé de réception en préfecture
001-210100434-20250612-qlfX010001eadb-DE
Date de télétransmission : 16/06/2025
Date de réception préfecture : 16/06/2025

Pour	21	Mme Caroline TERRIER, M. Sergio MANCINI, Mme Véronique CORTINOVIS, M. Philippe MAILLEZ, Mme Sylvie CAILLET, M. Lionel CHEVROLAT, Mme Annie MACIOCIA, M. Joël AUBERNON, Mme Annick PANTEL, M. Gilbert DEBARD, M. Bertrand VERMOREL, Mme Laurence ROUQUETTE, M. Patrick THOLON, M. Sébastien RENEVIER, Mme Valérie BERGER, Mme Sophie GAGUIN, M. Harris GREISS, M. Philippe CASAMAYOR, Mme Cathy BARCELLINO, M. Jean-Pierre COTTAZ, Mme Nathalie THIMEL-BLANCHOZ
Contre		
Abstention		
NPPV		

APPROUVE la convention entre la commune de Beynost et l'entreprise ATC France, telle qu'annexée à la présente délibération,

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention et à effectuer toutes les démarches nécessaires en vue de son application.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.



TERRIER

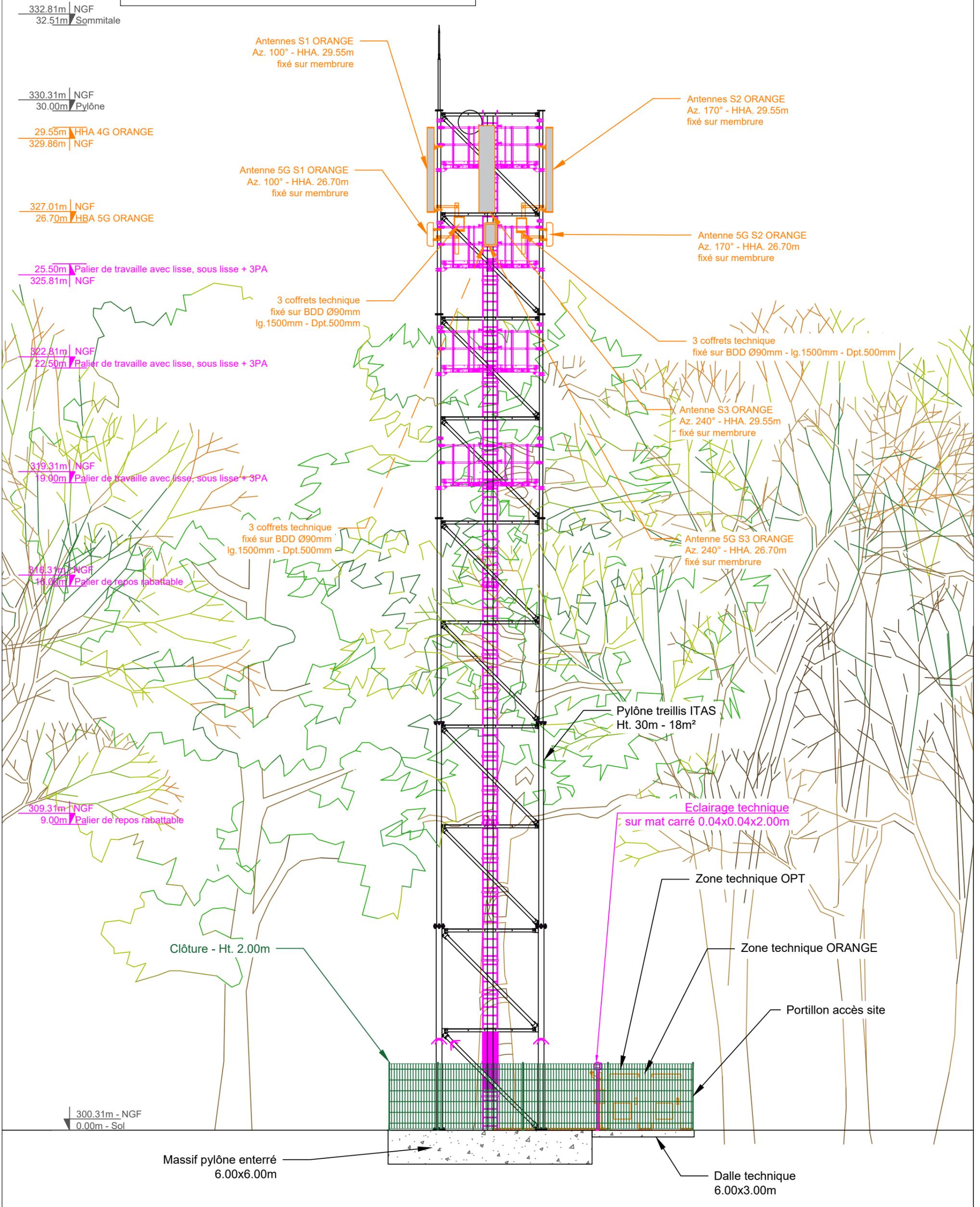
Caroline TERRIER,
Mairie de Beynost

Accusé de réception en préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception préfecture :

Accusé de réception en préfecture
 001-210100434-20250612-qlfX010001eadb-DE
 Date de télétransmission : 16/06/2025
 Date de réception préfecture : 16/06/2025



ECHELLE: 1/100
 0 1 2 3 4 5m



PLAN D'ELEVATION - PROJETE			
BEYNOST_HAUT			
Etat du dossier	Code NIDT	Code Site	Echelle
DI	00082535H3	R002010954	1/100

E				
D				
C				
B				
A	Emissions des plans DI	14/04/2025	SYNECTY	ALX
Ind	Observation	Date	Entreprise	Dessinateur

ANNEXE I - Plans définissant la surface mise à disposition

